DELEGATIO	ON DE Mad	ame Anne	RDEZTI I ON	J
DEDEDATE	DIN DE MIGG	unie Anne	DNCZICCO	

D-2012/131

Diversité. Attribution d'aides en faveur des associations. Adoption. Autorisation.

Madame Anne BREZILLON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique générale, la Ville de Bordeaux encourage la promotion d'une politique transversale en direction des associations qui engagent des initiatives en faveur de la diversité.

Cette action s'articule autour des axes suivants :

- la mise en valeur de la diversité bordelaise,
- la sensibilisation et les actions en faveur du bien vivre ensemble,
- le soutien aux actions mémorielles.

Lors du vote du budget primitif, le Conseil municipal a décidé d'affecter une enveloppe globale pour la Diversité d'un montant de 22 000 euros.

Je vous propose de procéder à la première affectation des crédits en faveur des associations, ce qui représente un montant total de 3950 euros répartit comme suit :

Associations	Objet	Montant
Institut de découverte et d'étude du monde musulman - IDEMM	Organisation de colloques autour de la civilisation arabo musulmane	2000
Esprit Métis	Publication du magazine Esprit Métis	1000
Le Terroir	Promotion de la culture régionale	300
Association Culturelle Franco Iranienne du Sud Ouest - ACFIS	Promotion de la culture persane	150
Association des Stagiaires et Etudiants Camerounais à Bordeaux - ASECB	Organiser des animations en lien avec la culture africaine sur les campus universitaires	500

Toutes les dépenses détaillées ci-jointes sont déjà prévues au Budget Primitif de l'année 2012, Programme de rattachement : Promouvoir l'égalité - CDR : Gestion DGVSC - compte : 6574 - Opération P074E03.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- verser ces subventions à chaque association.

ADOPTE A L'UNANIMITE

MME BREZILLON. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, le soutien de la Ville va à la promotion et à l'accompagnement des acteurs associatifs porteurs d'actions et d'initiatives qui enrichissent la diversité bordelaise. En effet, ils contribuent au rayonnement de notre ville et sont des maillons indispensables à la pédagogie du vivre ensemble.

Dans le cadre de cette délibération je vous propose de soutenir des associations qui font connaître les cultures locales, celles qui participent au rayonnement en Afrique de nos universités, et celles qui contribuent à conforter le dialogue interculturel, inter-religieux et citoyen.

Nous avons la chance à Bordeaux d'avoir un certain nombre d'acteurs héritiers des cultures judaïque, musulmane, catholique et protestante qui favorisent une meilleure connaissance de cet héritage qui a fait Bordeaux et qui travaillent ensemble au dialogue inter-religieux et citoyen dans le cadre de Bordeaux Partage. Je vous remercie.

M. MARTIN. -

Merci.

Mme DIEZ

MME DIEZ. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, permettez-moi d'ouvrir une petite parenthèse d'actualité.

J'ai bien noté que la Ville de Bordeaux encourage les actions de diversité en particulier autour de l'axe du soutien aux actions mémorielles.

En voici une proche d'aboutir puisque le 14 avril prochain, date anniversaire de la fondation de la deuxième République Espagnole en 1933, sera inauguré à 10 h 30 le Mémorial des Républicains Espagnols à la Base Sous-marine.

Ce monument a vu le jour grâce à la conjonction de la volonté des descendants de ces exilés pour ce qui est de la réalisation, et aux subventions des collectivités.

La Ville de Bordeaux a toute sa place dans le soutien de ce projet. Nous ne doutons pas de l'intérêt qu'elle apportera à ce Mémorial.

L'Association pour le Mémorial des Républicains Espagnols serait honorée de votre présence lors de cet événement. Nous vous convions à cette grande manifestation que tous les républicains et enfants espagnols attendent avec impatience.

M. MARTIN. -

Merci Madame. Vous savez que la Ville a participé à cette opération et je ne doute pas que le Maire de Bordeaux y sera représenté.

Pas de problèmes sur ce dossier ?

Votes unanimes.